

COLLOQUE

L'archiviste, outil de médiation entre les archives et l'utilisateur

**Sylvie Bédard
Sophie Morel**

La rencontre entre le public et l'objet est l'œuvre de la diffusion. À l'ère du numérique, alors que la quantité d'information produite n'a jamais été aussi importante, le rôle de l'archiviste conserve pleinement son sens puisqu'il favorise la rencontre entre l'utilisateur et les archives. L'archiviste n'est pas que le gardien de la mémoire patrimoniale d'une société, il est aussi un outil de médiation.

L'objet « archives » se présente dorénavant sous plusieurs formes numériques. D'objet tangible à traiter, à conserver et à diffuser, il se transforme en un objet virtuel. Cette transformation a des conséquences sur la façon dont les services d'archives exercent leur mission ainsi que sur les pratiques archivistiques. À l'heure de la démocratisation de la culture et de la médiation culturelle, les services d'archives doivent maintenant être proactifs quant à la diffusion du patrimoine dont ils sont les gardiens.

Cet article expose la manière dont les archivistes de traitement et de référence de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) adaptent leur travail à la réalité des archives nées numériques, des archives analogiques numérisées et de la diffusion par l'entremise du Web et des médias sociaux ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies, et ce, dans le but de rendre optimale la rencontre entre les archives et l'utilisateur.

1. LA TRANSFORMATION DE L'OBJET « ARCHIVES » À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Les services d'archives, dont BAnQ, ont pour mandat de rassembler le patrimoine documentaire archivistique sous toutes ses formes. Dans sa forme analogique, le document d'archives se présente le plus couramment sur support papier, photographique ou magnétique. Dorénavant, avec l'avènement et les développements de l'informatique, le numérique s'ajoute aux formes traditionnelles des archives. En effet, au cours des dernières décennies, la prolifération des ordinateurs, des téléphones intelligents et des autres appareils électroniques a transformé le paysage. Toutes les sphères de la vie sont concernées : le milieu de travail, le monde du divertissement et du loisir ainsi que la vie personnelle. Les archives ne sont pas en reste.

La transformation numérique des archives s'opère dans la forme plutôt que dans le contenu. Ainsi, la correspondance manuscrite a cédé la place au courriel; les photographies sont maintenant des fichiers numériques; les manuscrits d'auteurs sont produits sur disque dur. Même un document analogique peut se transformer en numérique grâce à la numérisation.

L'arrivée du numérique a forcément des conséquences sur le travail de l'archiviste puisque le document se dématérialise. Le professionnel responsable du traitement et son équipe composent alors avec des archives numériques, un élément intangible. Ils ne travaillent plus avec des boîtes d'archives, ils ne manipulent plus de documents papier, ils n'identifient plus les dossiers au moyen d'un crayon. La table de traitement est remplacée par un ordinateur et les documents sont disponibles à l'écran dans un espace de travail virtuel.

Traitement des archives nées numériques

Devant cette nouvelle réalité, l'expertise en matière de traitement des archives nées numériques se développe à BAnQ depuis quelques années.

Mentionnons toutefois que l'acquisition d'archives nées numériques à BAnQ demeure pour le moment de l'ordre de l'exception. Cela s'explique par le fait que les documents numériques produits par les diverses institutions des secteurs judiciaire et gouvernemental ont encore une valeur administrative et sont donc toujours utilisés par l'organisme créateur. D'ici un certain temps, ces documents seront reçus par BAnQ comme le prévoient les calendriers de conservation des ministères, des organismes gouvernementaux et des tribunaux.

Cela dit, les archives nées numériques reçues à ce jour ont permis de s'attarder à leur traitement et de tirer certaines conclusions de l'expérience. Le cas du traitement des archives de la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges du Québec (mieux connue sous le nom de Commission Bastarache) a servi de laboratoire. À priori, le traitement et la conservation des archives nées numériques semblent plus simples que pour les archives analogiques. Cette impression pour le moins saugrenue trouve probablement sa source dans le fait que l'utilisation des appareils semble maintenant très simple. La réalité est cependant tout autre. Bien qu'elles nous arrivent en format numérique dès l'acquisition, les archives nées numériques demandent autant de travail de traitement et de mise en valeur que les archives analogiques. Mais les difficultés rencontrées par les équipes de traitement se distinguent de celles liées aux archives analogiques. Parmi les difficultés notées, certaines sont typiques du traitement des archives nées numériques :

- l'absence d'outils informatiques efficaces facilitant les opérations de traitement (pensons par exemple à un détecteur de doubles);
- l'incapacité à confirmer l'intégrité des fichiers;
- le repérage difficile des doublons dans les fonds hybrides;
- l'insuffisance, voire l'absence de métadonnées;
- l'attribution peu significative des titres de fichiers;
- la rareté de contenus substantiels dans les boîtes de courriels;

- l'omission de la part des organismes verseurs ou des donateurs d'indiquer les restrictions;
- la conservation du format d'origine sans possibilité de modification;
- la migration du format d'origine vers un format de préservation pérenne;
- la conservation des métadonnées et du lien vers le document auquel elles se rapportent.

En conséquence, le traitement par fichier des archives nées numériques s'avère généralement nécessaire, ce qui a un effet direct sur l'investissement consenti.

Fort de cette expérience, BAnQ a adopté une approche proactive auprès de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau). Un archiviste a agi à titre d'expert-conseil en matière de gestion des documents numériques auprès de cette commission. Ainsi, l'organisation de l'information s'effectue dès la création des documents et les mesures nécessaires à la préservation de l'information et à son accès sont respectées. Grâce à cette collaboration, le travail de traitement archivistique inhérent à la conservation permanente sera facilité.

Traitement des archives analogiques numérisées

La numérisation permet de transformer les archives analogiques en archives numériques afin de favoriser leur diffusion¹. Pour ce faire, une préparation est nécessaire. Il s'agit d'abord du traitement archivistique des documents. Ensuite, leur préparation pour la numérisation est une étape indispensable puisqu'elle contribue à la qualité de l'image numérique et facilite un repérage efficace. Elle se traduit par l'accomplissement des tâches suivantes : la préparation matérielle des documents, leur classement, la rédaction de fiches témoin et de fiches de suivi. Une fois la préparation terminée, les documents sont numérisés. La numérisation comprend les étapes suivantes : l'opération de numérisation elle-même, le contrôle de la quantité et de la qualité des images, la conservation permanente des fichiers numériques et enfin le rattachement des images aux descriptions de la base de données (la mise en ligne).

Le traitement archivistique d'un ensemble de documents et la préparation pour la numérisation dépendent du véhicule de diffusion qui sera choisi. Les deux options possibles présentent chacune leurs exigences et leurs spécificités. BAnQ a fait les choix suivants :

- diffusion dans le catalogue Pistard : chaque fonds décrit dans cette base de données subit un traitement au niveau du dossier ou de la pièce et la préparation pour la numérisation, distincte d'un fonds à l'autre, est faite selon les types de documents;
- diffusion dans une collection numérique : ensemble d'archives d'une série documentaire homogène dont le traitement est fait au niveau de la série. La préparation pour la numérisation est normalisée par une consigne qui est appliquée de façon uniforme par les 10 centres d'archives de l'institution.

Depuis plusieurs années, deux grandes séries documentaires font l'objet d'une numérisation de masse à BAnQ : les archives notariales et les archives de l'état civil.

Prenons l'exemple des registres de l'état civil, dont le projet de numérisation s'est amorcé en 2008. En date du 8 août 2013, 528 566 pages étaient disponibles sur le portail de BAnQ dans la collection numérique intitulée *Registres de l'état civil du Québec des origines à 1912*. Il s'écoule environ un an entre l'acquisition des registres par notre institution et leur mise en ligne. Durant cette période, les étapes liées au traitement archivistique « traditionnel » et à la numérisation sont réalisées :

- la description, l'indexation, le traitement matériel;
- la préparation pour la numérisation, la rédaction des fiches, la numérisation, le contrôle de quantité et de qualité des images et la mise en ligne.

Trois équipes sont impliquées dans le processus : une première effectue le traitement archivistique et la préparation pour la numérisation; une deuxième se charge de la numérisation des documents, du contrôle de la quantité et de la qualité des fichiers numériques, du rattachement des images aux fins de la mise en ligne; finalement, une troisième équipe est mise à contribution pour développer l'application informatique servant à la diffusion des archives sur le Web et en assurer la maintenance.

Au début du projet, un comité de travail composé d'archivistes a créé une méthode de travail permettant d'effectuer de façon uniforme la préparation des documents pour la numérisation. Le résultat de ce travail a été consigné dans un document intitulé *Consigne pour la préparation des registres de l'état civil en vue de leur numérisation*². Ces prescriptions sont appliquées par toutes les équipes de traitement afin de faciliter le travail de l'équipe affectée à la numérisation. Depuis 2008, cette consigne est maintenue à jour et révisée périodiquement.

Les archives analogiques numérisées, maintenant transformées en fichiers numériques, soulèvent la question de la conservation à long terme de l'information. L'obsolescence des supports numériques et le développement des systèmes sont des préoccupations pour BAnQ. Actuellement, le format de préservation pérenne utilisé pour la conservation permanente des fichiers numériques issus du processus de numérisation, comme les archives notariales et celles de l'état civil, est le format TIFF non compressé. Cependant, les fichiers servant à la mise en ligne sont plutôt de format JPEG. Le guide *La numérisation des documents – Méthodes et recommandations*³ est une référence utile qui recommande les formats TIFF non compressés, PDF/A et XML lorsque la pérennité des fichiers numériques est à assurer.

L'archiviste de traitement : un intermédiaire dans l'ombre entre les archives et leur diffusion

L'archiviste de traitement évalue, acquiert, organise et décrit les archives tant analogiques que numériques. Il agit comme intermédiaire dans la chaîne entre le créateur d'archives et l'utilisateur. C'est grâce à son travail d'analyse et de traitement des fonds que l'utilisateur peut par la suite repérer plus rapidement les archives ou l'information qu'il cherche.

Afin que l'archiviste de traitement puisse pleinement jouer son rôle d'intermédiaire entre le créateur et l'utilisateur, il est impératif qu'il travaille de pair avec l'archiviste de référence, lequel est en contact avec les utilisateurs. L'archiviste de traitement bénéficie alors de « l'expérience terrain » de son collègue de la référence qui lui fait connaître les

habitudes de consultation et les besoins de l'utilisateur, constamment en évolution. Ces échanges contribuent à l'établissement de priorités de traitement des fonds d'archives. Ainsi, les efforts de traitement, de description, d'indexation et de numérisation sont déployés de façon concertée.

Même s'il est vrai que les technologies informatiques facilitent l'accès à l'information contenue dans les archives, il serait illusoire de croire que cela est possible sans l'intervention d'un spécialiste. Si l'utilisateur navigue sur le Web avec aisance, c'est qu'un travail de traitement et de préparation des archives a été effectué par l'archiviste et son équipe.

De grands défis demeurent dans ce contexte de transformation des archives, soit : adapter les pratiques de traitement, concilier technologies et conservation ainsi que développer l'accès des usagers au Web.

2. L'ACCÈS DES USAGERS AUX ARCHIVES NUMÉRIQUES

Rendre les archives numériques au public se fait d'abord dans un but éducationnel visant à démocratiser la culture et à la rendre accessible à tous. Les centres d'archives n'échappent pas à cette réalité où la médiation entre les archives et l'utilisateur est devenue nécessaire.

L'accès doit se faire dans un contexte d'adaptation et de démocratisation du savoir

Afin que la rencontre entre les archives et l'utilisateur soit un succès, il est impératif qu'elle s'effectue dans un contexte s'adaptant aux besoins du public. Une médiation réussie conduit à une démocratisation du savoir et de la culture que l'utilisation du numérique rend aisée. Au-delà de la simple conservation, le numérique permet la mise en valeur des archives ainsi qu'un dialogue avec l'utilisateur. Son utilisation devient le moyen par excellence d'élargir les publics cibles en les rejoignant facilement dans leur quotidien. Monsieur et madame Tout-le-monde ont accès aux documents conservés dans les centres d'archives, sans égard à leur âge, à leur profession ou à leur scolarité; ce constat n'est pas nouveau. Ce qui est maintenant différent, c'est que l'utilisateur a l'impression d'être partie prenante de cette quête du savoir, qu'il peut y apporter sa propre contribution, le bénéfice de son expérience personnelle. Bref, il n'est plus un simple spectateur mais bien un acteur pouvant enrichir les connaissances de tous.

Depuis plus de 10 ans, BANQ offre à ses usagers la possibilité de consulter en ligne des descriptions de documents grâce à son moteur de recherche Pistard. Avec la mise sur pied du projet Champlain⁴ en 2004, plus de 43 500 descriptions au dossier et à la pièce ont été ajoutées, permettant ainsi aux usagers d'effectuer leurs recherches directement en ligne, peu importe le moment, sans avoir à se déplacer en salle. Peu de temps après, près de 120 000 images ont été rattachées aux descriptions déjà existantes. Grâce au projet Branché sur notre histoire⁵, 200 000 images supplémentaires touchant la présence française ont été ajoutées au projet Champlain. La quasi-totalité des archives de la période de la Nouvelle-France a ainsi été rendue accessible. Les collections numériques, quant à elles, offrent un corpus de plus de 5 millions de documents (images, cartes et plans, cartes postales et autres) auxquels de nouvelles

pièces viennent constamment s'ajouter. En 2007, Pistard a fait l'objet d'une modification visant à augmenter de 254 à 32 000 le nombre de caractères disponibles pour chacune des unités de rangement. Ce faisant, une description plus précise devient maintenant possible, contribuant ainsi à l'amélioration du repérage plein texte par les usagers. Plusieurs unités de description sont dorénavant décrites jusqu'au niveau de la pièce, ce qui rend la recherche beaucoup plus efficace et rapide. De plus, il est maintenant possible de coller intégralement un instrument de recherche dans la base de données, réduisant les recherches à une seule source d'information.

Les registres de l'état civil, les recensements et les archives des notaires sont les ressources généalogiques les plus consultées par les usagers des centres d'archives de BAnQ. Ces documents sont indispensables pour quiconque désire connaître l'histoire de sa famille ou effectuer des recherches thématiques. Fort heureusement, la très grande majorité de ces actes sont parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation exceptionnel. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'il y a une demande accrue pour la consultation de ces documents directement en ligne. Et c'est ce que propose la base de données Archives des notaires du Québec, des origines à 1932⁶. Ce portail d'accès à une collection numérisée contient pas moins de 1 295 greffes de notaire (dont 259 avec le texte des actes) et plus de 4 556 733 pages de contrats notariés. Pour l'instant, certains greffes ne comportent que les instruments de recherche (IR) numérisés accessibles par cette ressource (1 036 greffes). Des mises à jour régulières permettent d'y intégrer plusieurs autres greffes au fur et à mesure de leur versement à BAnQ et de leur numérisation. De plus, les usagers peuvent s'inscrire à des ateliers portant sur les archives civiles leur permettant de se familiariser avec leur contenu, d'en apprivoiser le mode de consultation numérique et d'en tirer tous les avantages. Ils ont donc accès à des informations leur permettant d'effectuer une recherche étendue dans les contrats notariés dans le confort de leur foyer!

L'accès aux archives et leur promotion

La promotion des archives par l'entremise de la technologie numérique a pour but d'en diversifier les accès et d'établir un nouveau rapport avec l'utilisateur. La présence des institutions culturelles dans les médias sociaux en est un bon exemple.

Afin de se faire mieux connaître, les institutions culturelles⁷ sont maintenant présentes dans les différents espaces Web fréquentés par les usagers. Dans les médias sociaux, elles développent une facture visuelle facilement identifiable qui les rend reconnaissables parmi les autres. Puisque chaque média social a ses caractéristiques propres, l'institution culturelle qui y est présente s'est adaptée à cette communauté. Elle n'en préserve pas moins son identité en respectant le même plan de communication qui la distingue.

BAnQ est aussi présente dans les médias sociaux. Par ce moyen, elle vise à favoriser les échanges et le dialogue entre l'institution et ses usagers. Grâce à la technologie numérique, la manière de présenter le document aux usagers peut, elle aussi, sortir maintenant du cadre traditionnel. Avec plus d'un milliard d'utilisateurs à travers le monde et près de 18 millions au Canada, Facebook figure parmi les plus fréquentés des médias sociaux. Depuis 2010, BAnQ a joint les rangs des participants à ce média en y ajoutant sa propre page, accessible à quiconque le désire. Cette page

Facebook permet d'échanger des commentaires et de diffuser des renseignements sur divers sujets tels que l'acquisition de nouveaux fonds, la mise en ligne de nouveaux documents numérisés sur le portail, les ateliers offerts, les nouveautés en ligne ainsi que les projets ponctuels auxquels BANQ participe. Étant le média social le plus couramment utilisé⁸, tous types confondus, Facebook offre une visibilité intéressante et permet d'atteindre facilement un public branché, jeune, fortement présent sur ce genre de plateforme et qui s'attend naturellement à y retrouver les institutions à caractère culturel. Les utilisateurs plus âgés sont aussi de plus en plus présents sur Facebook. Les contenus et les informations affichés par BANQ en tiennent donc compte afin d'atteindre aussi ce public.

Un autre excellent moyen d'atteindre des usagers potentiels est la présence de BANQ sur YouTube. Depuis peu, des capsules de BANQ y sont présentées sous forme de segments d'une durée variant de trois à quatre minutes. Ces capsules visent à faire connaître la mission de l'institution, celle de la Grande Bibliothèque, de même que les services offerts par le Centre de conservation et les 10 centres d'archives répartis sur le territoire du Québec.

Enfin, BANQ a mis en ligne, en juin 2013, le blogue *Instantanés*⁹. Ce blogue se veut un espace d'échanges et de partage d'informations sur les activités archivistiques de BANQ et d'autres institutions partageant les mêmes intérêts. *Instantanés* est un blogue professionnel qui informe la communauté archivistique, les chercheurs et les citoyens sur les réalisations accomplies par les archivistes de BANQ, et qui fait également état des pratiques du milieu des archives et de la gestion des documents en général. Ses billets répartis en huit grands domaines de l'archivistique intéressent à la fois les professionnels, les techniciens, les étudiants, les chercheurs, les généalogistes et le public en général.

Il est sûr que cette participation diversifiée à des réseaux sociaux requiert un investissement de temps consacré à l'interaction avec les usagers ainsi qu'à l'affichage d'un contenu constamment renouvelé. Cet investissement assure une participation active de BANQ aux réseaux, présentant un attrait certain auprès d'un éventail d'utilisateurs. Le caractère instantané de ces médias fait appel à une stratégie de communication différente, mais néanmoins efficace.

L'archiviste de diffusion : un passeur culturel entre les archives et l'utilisateur « techno »

En matière de diffusion, l'archiviste de référence a vu son rôle se transformer avec l'avènement du numérique. Le travail de ce spécialiste est de guider l'utilisateur vers la source documentaire disponible. Pour ce faire, outre la connaissance qu'il a des archives de son institution, l'archiviste de référence est également en mesure de diriger l'utilisateur vers les archives d'autres institutions. Qui plus est, l'archiviste de référence fournit à l'utilisateur les bons outils de recherche et lui apprend à les utiliser efficacement. Il est l'intermédiaire entre l'objet « archives » et l'utilisateur.

Afin de bien remplir son rôle, l'archiviste de référence se doit de « maintenir à jour ses connaissances des supports conventionnels et analogiques de l'information et d'être à la fine pointe en matière d'information numérique ». (Grimard 2005-2006, 69) Ce faisant, il est en mesure de réagir à l'obsolescence des technologies de l'information, de maintenir le public au courant des nouveautés technologiques adoptées par son

organisation et de lui enseigner à les utiliser convenablement. Au même titre que les supports de conservation, les supports de consultation changent à un rythme effréné. L'utilisateur est souvent perdu dans ce dédale de technologies toujours plus diversifiées. C'est à l'archiviste qu'il revient alors de l'accompagner et de l'initier à l'utilisation des bases de données, des moteurs de recherche et des instruments de recherche en ligne, tant ceux qui ont été conçus par sa propre institution que ceux qui ont été créés par d'autres organismes. Cet accompagnement est tout aussi indispensable en salle de recherche qu'à distance (téléphone, référence à distance, courriel). Le rôle de l'archiviste de référence est bien rempli lorsque l'utilisateur a atteint une autonomie lui permettant de poursuivre sa recherche dans la source documentaire accessible.

CONCLUSION

Sans conteste, BANQ est à l'écoute des besoins d'accès rapide, d'accès à distance et d'interaction avec les usagers. Simultanément, elle est aussi soumise aux transformations importantes de l'objet «archives». Cette évolution rapide des besoins des usagers d'une part et des archives d'autre part exerce une pression sur les archivistes pour que soient traités et rendus accessibles en ligne le plus de documents possibles.

Dans ce contexte, réaliser la rencontre entre les archives et l'utilisateur est un défi. La technologie numérique présente des contraintes nouvelles qui forcent les archivistes à adapter leurs pratiques de traitement et de diffusion. Ainsi, une culture de partage des connaissances doit s'instaurer entre l'archiviste responsable du traitement et son collègue affecté à la diffusion de manière à toujours inscrire leur action dans une optique de démocratisation du savoir. Plus qu'un conservateur, un formateur ou un promoteur, l'archiviste est, à l'ère numérique, un intervenant au cœur d'une médiation réussie entre les archives et l'utilisateur sans barrière de lieu ni de temps.

Sylvie Bédard archiviste de référence, BANQ Québec

Sophie Morel archiviste-coordonnatrice, BANQ Trois-Rivières

NOTES

1. La numérisation est rarement utilisée à des fins de substitution par BANQ.
2. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mise à jour 2011.
3. Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2012 : 24-26.
4. Le projet Champlain, mis sur pied en 2004 et ayant pris fin en 2008, visait à décrire et à mettre en ligne les documents du Régime français, surtout les archives administratives et judiciaires. Leur mise en ligne répondait à un réel besoin de la communauté historique.
5. Le projet *Branché sur notre histoire* s'inscrit dans la volonté de BANQ de diffuser et faire connaître au grand public les archives, surtout de nature privée, en lien avec l'histoire du Canada et du Québec en utilisant les technologies de l'information.
6. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>.
7. Par exemple : Les Musées de la civilisation, la bibliothèque et le service d'archives de l'Assemblée nationale du Québec et le Musée national des beaux-arts du Québec.
8. Selon une étude du CEFRIO (NetTendance 2012).
9. <http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/>

BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMONT, Bruno. 2000-2001. L'archive numérique : entre authenticité et interprétabilité. *Archives* 32, 1: 3-15.
- BANAT-BERGER, Françoise et Claude HUC. 2011. *Les multiples visages du document numérique*, cours 3, module 07. Portail International Archivistique Francophone.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BanQ). Mise à jour 2011. *Consigne pour la préparation des registres de l'état civil en vue de leur numérisation*.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BanQ). 2012. *La numérisation des documents : Méthodes et recommandations*.
- CAILLET, Elisabeth. 1995. *À l'approche du musée, la médiation culturelle*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- CEFRIQ. 2012. Les médias sociaux ancrés dans les habitudes des Québécois. NETendances. In *Site du CEFRIQ*, [En ligne]. <http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/NETendances1-reseauxsociauxLR.pdf> (Page consultée le 16 septembre 2013).
- DUFOUR, Christine. 2008-2009. Web 2.0, organisations et archivistique. *Archives* 40, 2: 3-26.
- GRIMARD, Jacques. 2005-2006. L'archivistique à l'heure du paradigme de l'information... ou la « Révolution » numérique à l'« âge » archivistique. *Archives* 37, 1: 59-87.
- GIULIANO, Frédéric. 2011-2012. La référence en archives au XXI^e siècle. L'impact du numérique sur le travail de référencier. État des lieux. *Archives* 43, 1: 3-19.
- JOLI-COEUR, Sophie. Mars 2007. Définition des termes et des concepts : lexique et bibliographie. Groupe de recherche sur la médiation culturelle, Ville de Montréal. In *Site de la ville de Montréal*, [En ligne]. http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Lexique_biblio_2007.pdf (Page consultée le 16 septembre 2013).
- LAMIZET, Bernard. 2000. *La médiation culturelle*. Paris, L'Harmattan.
- LEGAULT, Caroline. 2009. La médiation culturelle dans les institutions muséales et patrimoniales québécoises, un plan d'action à découvrir. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'études en loisir, culture et tourisme.
- LEMAY, Yvon et Anne KLEIN. 2012. La diffusion des archives : les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. 12^e Congrès de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation. In *Site de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation (APTdq)*, [En ligne]. <http://aptdq.org/wp-content/uploads/2012/03/YvonLemay.AnneKlein.pdf> (Page consultée le 16 septembre 2013).
- MUNN, Edwidge et Denise RIOUX. Printemps 1998. La référence : une fonction archivistique à part entière. *Archivaria* 45: 105-110.

- ROY, Sophie. Février 2012. La diffusion d'archives à l'aide des technologies du Web 2.0 : le cas du Musée McCord. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
- THIBODEAU, Kenneth. 1999-2000. Rupture ou continuité : l'évaluation des archives au seuil de l'époque numérique. *Archives* 31, 3 : 61-72.